

COMMUNE DE WALLERS-EN-FAGNE
Arrondissement d'AVESNES-SUR-HELPE
Canton de FOURMIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 30 novembre à 18 heures 30 minutes, en Mairie, le Conseil Municipal de Wallers-en-Fagne, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard NAVARRE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 24 novembre 2023, laquelle a fait l'objet des mesures de publicité conformément à la loi.

Étaient présents : NAVARRE Bernard - COLLE Stéphane - VISEE Gérard – BLANC Véronique – FOLB Céline - MAES Xavier - CAUDRELIER Jean-Luc – LINGUET Justine – LEULLIETTE Bérangère

Était absent excusé : FOUQUART Gérard

Secrétaire : MAES Xavier

Délib. 2023-11-01	<p>Objet : demande d'un prêt relais auprès du Crédit Agricole</p> <p>Monsieur le Maire rappelle le coût des travaux relatifs à la réhabilitation et mise aux normes du bâtiment abritant les locaux des associations, la médiathèque, les services de la mairie et l'atelier des services techniques : 504 478.62 € HT et qu'il est nécessaire de faire appel à un emprunt ou prêt à court terme dans l'attente du versement du solde des subventions et du FCTVA (99 136€) .</p> <p>Suite à la consultation des établissements bancaires, le Crédit Agricole propose le montage financier suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Montant de l'emprunt : 147 055,00 €- Duré en année : 2 ans- Périodicité de paiement des intérêts : trimestrielle- Amortissement : remboursement in fine- Frais de dossier : 290,00 €- Déblocage des fonds : en une seule fois- Taux fixe : 4.38 % <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le crédit relais selon les modalités suivantes : 147 055,00 €- 2 ans – taux fixe 4.38 % - frais de dossier 290 €) et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à l'ouverture du prêt relais auprès du Crédit Agricole.</p> <p>Fait en séance, les jours, mois et an susdits Pour extrait certifié conforme Publié et transmis en Sous-Préfecture pour exécution</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, B. NAVARRE</p>
------------------------------------	---

Publié sur le site internet le : 29/01/2024

Envoyé et reçu en préfecture le : 01/12/2023